WP 04

الاجتماع عدد 05 للجنة العليا المكلفة بالإعداد لمهمة التدقيق نظام شامل

(إدارة الاتصال و العلاقات العامة)

07 أكتوبر 2008

النقطة من جدول الأعمال : 1.3 **مدى تقدم اللجنة الفرعية لصلوحية الملاحة في إنجاز مخطط عملها.**

مقدمة من طرف اللجنة الفرعية لصلوحية الملاحة

الخـــلاصـة

تتناول هذه الورقة عرض ملخص لمدى تقدم أشغال اللجنة الفرعية لصلوحية الملاحة.

الوثـــائق المـــرجعية

1. مقـــــرر السيد وزيـــر النقل عـــدد 116 المؤرخ في 05 أكتوبر 2007 والمتعلق بإحداث وتنظيم أعمال اللجان المكلفة بعملية الإعداد لمهمة التدقيق – نظام شامل– التي ستقوم بها منظمة الطيران المدني الدّولي لمصالح الطيران المدني التونسي ؛
2. - دليـــــل التدقيق حول الإشراف على السلامة (Doc 9735) المتضمن للأجزاء 3 و 4 و 5 للاستجوابات المصاغة من قبل منظمة الطيران المدني الدّولي.

1- تحيين حول مدى تقدم أشغال اللجنة الفرعية لصلوحية الملاحة :

تتنـــاول ورقـــة العمل هـــذه عرضا لمدى تقدم أشغال اللجنة الفرعية لصلوحية الملاحة خـــــلال الفترة الممتدة مـــــن 22 جـــويلية 2008 إلـــى 07 أكتوبر 2008.

هـــــذا، وعلـــى إثـــر اجتماع اللجنة المذكورة، قـــامت اللجنة الفرعية لصلوحية الملاحة بتحيين الجدول الزمني لإعداد النصوص الترتيبية لمجلة الطيران المدني موضوع مراسلتنا عـــــدد 01/0017304/08 بتـــــاريخ 27 مـــــأي 2008.

2- المقترحات :

أعضاء اللجنة العليا المكلفة بالإعداد لمهمة التدقيق نظام شامل مدعوون للأخذ بعين الاعتبار ما جاء بهذه الورقة.

- نهاية -

ETAT DES TEXTES REGLEMENTAIRES EN APPLICATION DU CODE DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

I. LICENCES DU PERSONNEL AERONAUTIQUE

1- Projets de décrets

N°	article du code	Intitulé du texte	echeance		remarques
			élaboration	transmission	
1	-	- Décret, fixant les conditions d'agrément d'organisme de formation au vol et de qualification de type.	Mai 2008	Octobre 2008	- Projets de décrets transmis le 07/10/08, par E-mail aux membres de la commission Navigabilité, pour examen.
2	-	- Décret fixant les conditions d'agrément d'organisme de formation de mécanicien d'entretien d'aéronef.			

2- Projets d'arrêtés

N°	article du code	Intitulé du texte	echeance		remarques
			élaboration	transmission	
1	122	- Arrêté du Ministre du Transport fixant les conditions de délivrance de la licence de pilote privé hélicoptère.	-	Septembre 2008	Textes transmis pour avis par notes : - N° 02/0017114/08 du 23/05/2008 à la Direction Juridique de l'OACA ; - N° 01/0027424/08 du 09/09/2008 à la DGAC ;
2		- Arrêté du Ministre du Transport, fixant les conditions de délivrance de la licence de pilote professionnel hélicoptère.			
3		- Arrêté du Ministre du Transport, fixant les conditions de délivrance de la licence de pilote de ligne hélicoptère.			

4		- Arrêté du Ministre du Transport, fixant les conditions de délivrance de la qualification de type hélicoptère.			- N° 01/0027894/08 du 13/09/2008 à la Direction Juridique du Ministère du Transport.
5		- Arrêté du ministre du Transport, fixant les conditions de délivrance de la qualification de vol aux instruments hélicoptère.			
6		- Arrêté du Ministre du Transport, fixant les conditions de délivrance de la qualification instructeur hélicoptère.			
7		- Arrêté du Ministre du Transport, fixant les conditions de délivrance d'une autorisation d'examinateur hélicoptère.			
8		- Arrêté du Ministre du Transport, relatif à la licence et aux qualifications de personnel navigant de cabine.	Juillet 2008	Octobre 2008	Projets d'arrêtés sont en cours d'élaboration
9	124	- Arrêté du Ministre du Transport, relatif à la licence et aux qualifications d'agent technique d'exploitation.			

II. NAVIGABILITE DES AERONEFS

1- Projets de décrets

N°	article du code	Intitulé du texte	Echéance		remarques
			élaboration	transmission	
1	73	- Décret, fixant les conditions de délivrance et de retrait du certificat de navigabilité et du laissez-passer de navigation des aéronefs civils.	Mars 2008	Juin 2008	Texte a fait l'objet d'une réunion des membres de la commission de la Navigabilité le 18/03/2008 et .transmis pour avis par : - Note N° 02/0011102/08 du 07/04/2008 à la Direction Juridique du de l'OACA ; - E-mail à la Direction Juridique du Ministère du Transport le 04 Juin 2008
2		- Décret, fixant les conditions de délivrance et de retrait du certificat de limitation de nuisances des aéronefs civils.		Avril 2008	Texte a fait l'objet d'une réunion des membres de la commission de la Navigabilité le 18/03/2008 et .transmis pour avis par : - N° 01/0010746/08 du 03/04/2008 à la Direction Juridique du Ministère du Transport ; - N° 02/0011102/08 du 07/04/2008 à la Direction Juridique du de l'OACA .

2- Projets d'arrêtés

N°	article du code	Intitulé du texte	echéance		remarques
			élaboration	transmission	
1	-	- Arrêté, fixant le contenu et les modalités d'approbation du manuel d'entretien d'aéronef.	Avril 2008	Mai 2008	Textes ont fait l'objet d'une réunion des membres de la commission de la Navigabilité le le 29/05/2008 et .transmis par E-mail le 30/05/2008 à la DGAC et aux membres de la commission de la Navigabilité après insertion des remarques soulevées lors de cette réunion. Par ailleurs , il est à preciser que : 1- Projets d'arrêtés ne sont pas prévus par le code. Ces projets qui sont déjà élaborés en version arabe et française, sont issus du décret relatif au CDN (Article 73 du code). 2- Texte concernant manuel d'entretien a été transmis par note N°02/0021869/08 du 03/07/2008 à la Direction Juridique de l'OACA pour examen.
2	-	- Arrêté, fixant les conditions et les modalités d'agrément d'un organisme de maintenance d'aéronefs.			
3	-	- Arrêté, fixant le contenu et les modalités d'approbation du manuel de contrôle de maintenance spécifique à l'exploitant d'aéronefs.			

III. EXPLOITATION TECHNIQUE DES AERONEFS

1- Projets de décrets

N°	article du code	Intitulé du texte	echéance		remarques
			élaboration	transmission	
1	108	- Décret fixant les conditions ainsi que les modalités de délivrance et de retrait du permis d'exploitation aérienne.	Avril 2008	Octobre 2008	- Texte transmis par note N°02/0021869/08 du 03/07/2008 à la Direction Juridique de l'OACA pour examen ; - Actuellement ce texte est en cours d'examen avec la DGAC.

2- Projets d'arrêtés

N°	article du code	Intitulé du texte	echéance		remarques
			élaboration	transmission	
1	106	- Arrêté fixant la forme et le contenu du permis d'exploitation aérienne.	Mars 2008		Textes transmis pour examen par : -Note N° 02/0021869/08 du 03/07/2008 à la Direction Juridique de l'OACA ;

2	-	- Arrêté fixant le contenu et les modalités d'approbation du manuel d'exploitation des aéronefs civils.	Avril 2008		

3- Projet de décision

N°	Intitulé du texte	echeance		remarques
		élaboration	transmission	
1	- Amendement de la décision 242 relative aux conditions techniques d'utilisation des avions exploités par une entreprise de transport aérien commercial.	Juin 2008	Octobre 2008	- En cours d'examen avec la DGAC.